



HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE PRESSE

# LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

17 NOVEMBRE 2021  
CASERNE BRUAT • 09H00





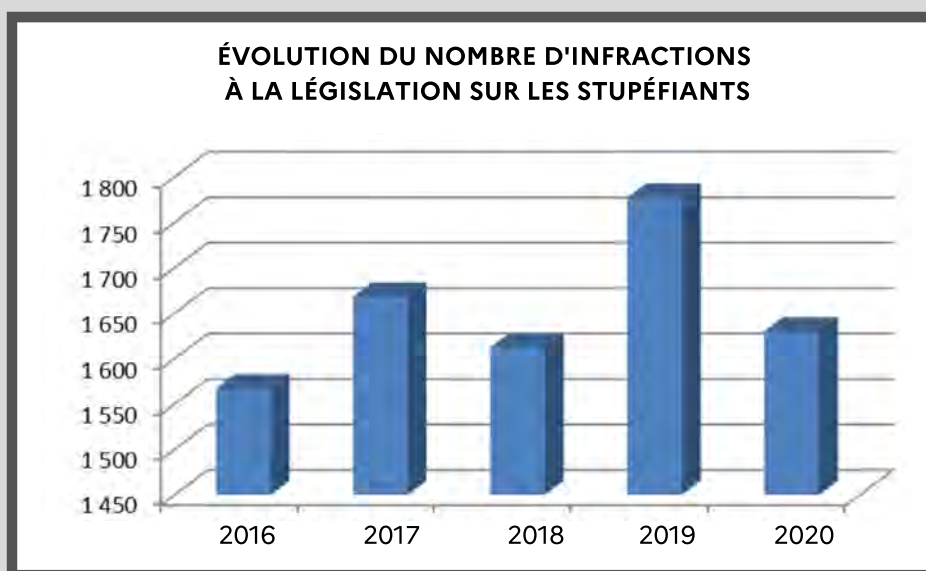
# PROGRAMME

- 09 H 00**                      **ACCUEIL**  
- Caserne Bruat -
- 09 H 10**                      **VISITE DU 6<sup>ÈME</sup> COMITÉ DE COORDINATION  
OPÉRATIONNELLE DE LA CROSS987**  
- Salle Brossard -  
**tour images**
- 09 H 30**                      **RENCONTRE AVEC LES UNITÉS  
OPÉRATIONNELLES ENGAGÉES DANS LA LUTTE  
ANTI-STUPÉFIANTS**  
- Zone technique caserne Bruat -  
**tour images**
- 10 H 00**                      **CONFÉRENCE DE PRESSE RELATIVE AUX  
RÉALISATIONS CONCRÈTES DU PLAN ICE ET  
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA LUTTE  
CONTRE LES STUPÉFIANTS EN POLYNÉSIE  
FRANÇAISE**  
- Caserne Bruat -

**NB : afin de protéger l'identité des agents opérationnels présents, tous les visages devront être floutés.**

# LES STUPÉFIANTS, TOUJOURS UNE PRIORITÉ NATIONALE ET LOCALE

Si le cannabis reste la première drogue consommée en Polynésie française, la consommation de méthamphétamine (ICE) s'est banalisée et touche désormais toutes les couches de la société. La lutte contre le trafic de stupéfiants, et plus particulièrement de l'ICE, constitue donc une priorité au regard de son impact sur la population polynésienne. En effet, à ce jour, le taux annuel pour 1 000 habitants est de 4,62 faits en Polynésie française contre 3,55 au niveau national.



Dans ce contexte, la prise en compte de la problématique du trafic de stupéfiants s'est donc adaptée dès 2016 avec la mise en œuvre du Plan territorial de prévention de la délinquance qui inclut un volet de lutte contre les addictions.

	Nombre de plants de cannabis détruits par la gendarmerie nationale	Nombre de plants de cannabis détruits par la Direction de la sécurité publique (DSP)
Année 2020	33 356	325
Année 2019	40 126	156
Année 2018	40 321	1 604

S'agissant du cannabis (pakalolo), la mobilisation des forces de sécurité se traduit par un volume élevé de saisies et de destructions de plantations de cannabis, positionnant la Polynésie française comme l'un des territoires les plus actifs en la matière au niveau national.

# SAISIE DES AVOIRS CRIMINELS

En matière de saisie des avoirs criminels, l'activité combinée du groupement interministériel de recherches (GIR), des services de police et de la gendarmerie a permis de saisir :

2020	<b>200 833 982 XPF</b> (hors saisies exceptionnelles d'un navire)
2019	<b>229 750 835 XPF</b>
2018	<b>212 744 630 XPF</b>



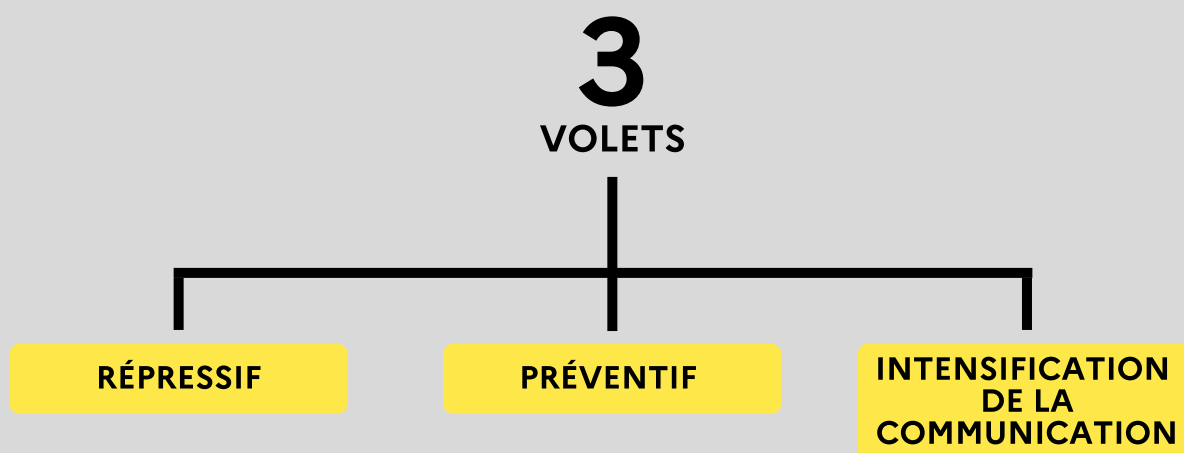
**EN 2021,  
+ DE 17,87 KGS D'ICE SAISIS**

En 2021, plus de 17,87 kgs d'ICE ont été saisis, dont la saisie exceptionnelle de 8,920 kgs en août dernier par la brigade des douanes de l'aéroport, à la suite d'un travail de ciblage en lien avec la CROSS. Cette découverte a donné lieu à 4 visites domiciliaires qui ont été menées avec l'appui des équipes cynophiles de la police municipale de Papeete formées à la détection de billets. Plusieurs autres opérations d'ampleur, notamment conduites sur le port de Papeete et l'aéroport de Tahiti-Faa'a, ont permis de procéder à d'importantes saisies, soit dans le cadre d'enquêtes judiciaires menées par la gendarmerie ou la police nationale, soit de contrôles douaniers.

# PLAN LOCAL STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LE FLÉAU DE L'ICE

Ces résultats encourageants illustrent la coordination des efforts de tous les services d'une part, et la mutualisation de certaines capacités d'autre part. Elle est également le parfait exemple d'un partenariat opérationnel et efficient qui s'inscrit pleinement dans le plan local stratégique de lutte contre le fléau de l'ICE, signé le 3 février 2021, afin de renforcer et d'adapter le dispositif national aux spécificités du territoire pour apporter une réponse globale à la problématique de l'ICE.

Pour mémoire, ce plan adopté conjointement avec le Pays se décline en 3 volets complémentaires :



# PLAN LOCAL STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LE FLÉAU DE L'ICE

En matière de répression, un des objectifs consiste en l'amélioration de la connaissance des trafics ainsi que du pilotage stratégique à l'échelon territorial, notamment au travers de la mise en place d'une gouvernance renforcée :



## L'ANTENNE OFAST (office anti-stupéfiants)

Créée le 1er janvier 2021 au sein du commandement de la gendarmerie, l'antenne OFAST est une unité opérationnelle de lutte contre le trafic de stupéfiants. Elle est destinée à travailler avec tous les services ayant une action de police judiciaire - gendarmerie et police.

L'antenne OFAST travaille sur le démantèlement des réseaux. Rattachée à l'office central, cette antenne polynésienne assure la supervision de la CROSS.

## LA CROSS (cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants)

Créée en octobre 2020, la CROSS vise à recueillir l'ensemble des signalements relatifs aux trafics de stupéfiants qui proviennent des forces de sécurité du territoire, des partenaires institutionnels (mairies, bailleurs, milieux éducatifs...), voire de simples particuliers. Ces signalements sont ensuite vérifiés, croisés et enrichis, puis rediffusés vers les services opérationnels compétents (enquête, intervention). Une réunion avec les partenaires institutionnels est tenue régulièrement. Les renseignements sont communiqués et le procureur de la République décide de judiciaireiser et d'orienter l'enquête.

**DE OCTOBRE 2020  
À OCTOBRE 2021 :**

**99**

**RENSEIGNEMENTS  
PARTAGÉS / EXPLOITÉS**

(dont 48 pour l'ICE, 34  
pour le cannabis et 17 pour  
la cocaïne)

**22**

**ENQUÊTES  
JUDICIAIRES  
OUVERTES**

**51**

**NOTES DE  
RENSEIGNEMENT  
DIFFUSÉES**

**1**

**POINT DE DEAL  
DÉMANTELÉ**

**77**

**PARTENAIRES  
RENCONTRÉS**

**2**

**PERSONNELS PERMANENTS  
(1 GENDARME, 1 POLICIER)**



# Cellule de Renseignement Opérationnel sur les Stupéfiants CROSS 987

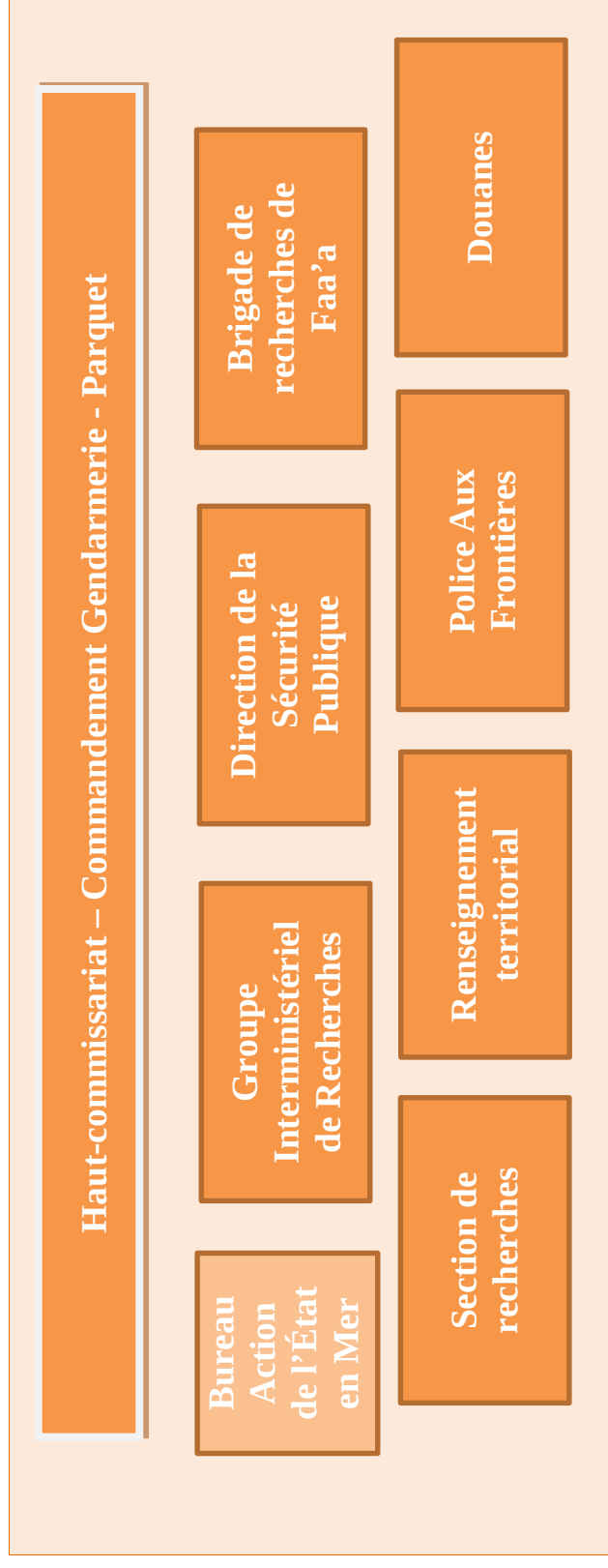


## Une instance de pilotage renforcé entre :

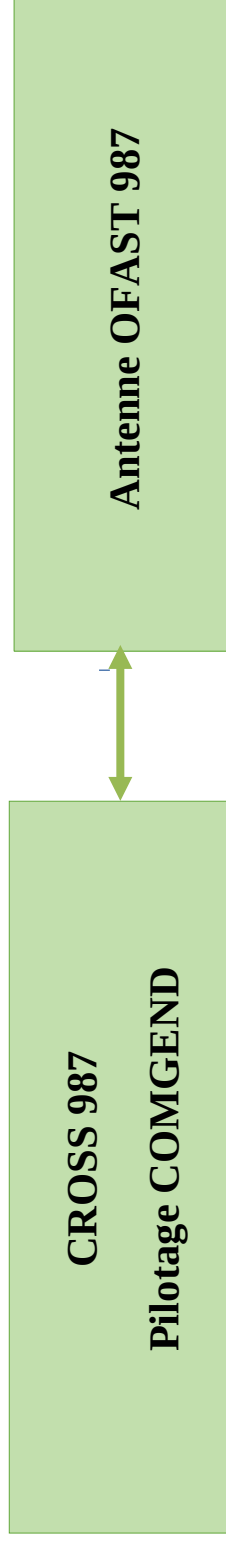


+

## Un comité de coordination opérationnelle



## Une animation quotidienne



### Réunion trimestrielle :

- Suivi du trafic de stupéfiants
- Evolutions de la stratégie de lutte
- Arbitrages

### Réunion mensuelle :

- Echanges de renseignements
- Répartition des dossiers
- Synthèses

### Au quotidien :

- Interface avec les partenaires institutionnels
- Recueil des signalements
- Diffusion aux services membres
- Rédaction des synthèses aux autorités de tutelles

